PUBLIÉ LE 18/04/2025 - MISE À JOUR LE 16/05/2025

Kerendia

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Kerendia 2 mg/ml, granulés pour solution buvable

Substance active

Finérénone

Laboratoire

Bayer HealthCare

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Kerendia 2 mg/ml, granulés pour solution buvable

Critères d'octroi

- Poursuite de traitement des patients préalablement traités par Kerendia pour lesquels l’efficacité et la sécurité du traitement permettent de justifier sa poursuite.

Autres informations

- Prescription réservée aux spécialistes en néphrologie, ou aux médecins compétents en néphrologie.

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié